




Avec ce mois de juin, la **première vague de restrictions d'application des produits phytosanitaires** entre en application. Le Pôle GD et ses facilitateurs sont là pour vous aider !



Des nouvelles du Pôle

-  Des facilitateurs pour vous aider !
-  Nos prochains évènements
-  Les nouveaux documents de nos partenaires

Articles

-  Plan Maya et GD : trois ans d'actions 
-  Des stagiaires pour réaliser votre plan de désherbage / GD 
-  Agenda des évènements "espaces verts" 

Zoom sur ...

... **Philippeville** : le village de Roly et son cimetière pilote 

Bonne lecture !

Des nouvelles du Pôle GD ...

Des facilitateurs pour vous aider !

Comment atteindre le « zéro pesticide » ? Qu'est-il permis de faire pendant la période transitoire ? Quelles techniques alternatives conviennent le mieux ? Voilà autant de questions auxquelles les facilitateurs "zéro pesticide" pourront répondre !

Un renforcement de l'équipe du Pôle et une nouvelle législation !

En effet, depuis le 5 mai 2014, suite au subside octroyé par la Région wallonne dans le cadre du Programme Wallon de Réduction des Pesticides (PWRP), l'équipe du Pôle de Gestion Différenciée a été renforcée par l'arrivée de deux "facilitateurs zéro pesticide". Ceci afin de permettre à l'association d'élargir son champ d'actions et d'assurer un suivi actif des communes.

La mission principale du Pôle de Gestion Différenciée consiste, pour rappel, à aider les administrations publiques à atteindre les objectifs fixés par le nouveau décret du 10/07/2013, à savoir le "zéro pesticide" d'ici le 1er juin 2019.

En effet, depuis le 1er juin 2014, la nouvelle législation est d'application. Concrètement, il est interdit d'utiliser des pesticides sur les terrains revêtus non-cultivables publics (graviers, pavés, tarmac, ...) reliés à un filet d'eau ou à des eaux de surface¹.

A partir du 1er septembre 2014, cette législation concernera également les terrains revêtus non-cultivables privés. A cela, se rajoutera le respect, par les particuliers et les communes, des zones tampons le long des filets d'eau et des eaux de surface.

¹ Ce qui comprend les trottoirs gérés par les citoyens

Un programme d'actions efficace !

Pour vous permettre de respecter cette législation et trouver des alternatives adaptées à votre commune, l'asbl a mis en place un programme d'aide aux administrations publiques se déclinant en plusieurs actions :

- * Présentation de la législation au Collège ou Conseil communal
- * Visite des espaces publics de votre commune
- * Formation à la réalisation d'un inventaire et d'une classification de vos espaces communaux
- * Atelier didactique sur la gestion différenciée destiné aux ouvriers
- * Aide à la prise de décision pour le choix des techniques alternatives (préventives et curatives)
- * Bilan des actions réalisées depuis la signature de la convention

Ce programme d'aide implique la signature d'une convention. Dans ce cadre, notre objectif est d'aider les communes à respecter cette convention et à promouvoir la gestion différenciée. De plus, nous répondons à toute question relative à cette problématique. Nous organisons également tout une série d'événements comme des démonstrations de matériels de désherbage alternatif, des colloques, ...

Enfin notre asbl publiera prochainement des informations liées au désherbage et au Plan Wallon de Réduction des Pesticides.

Heureux qui communique !

En termes de communication, le Pôle de Gestion Différenciée encourage et conseille les communes qui veulent mettre en place un système de communication sur leur territoire. Cette étape est en effet indispensable pour informer et sensibiliser les citoyens et les agents communaux aux enjeux sanitaires et environnementaux liés à ce nouveau mode de gestion et leur faire, à terme, accepter l'évolution des pratiques.

En ce qui concerne l'information du grand public, l'asbl avait déjà réalisé un communiqué de presse. Malheureusement, ce communiqué n'avait pas été diffusé par la presse. Néanmoins, le Pôle de Gestion Différenciée retentera prochainement une action de ce genre.

Des outils à votre disposition !

Afin de vous aider de manière concrète dans vos démarches, voici une série de liens utiles.

* Pour les responsables des services techniques, vous trouverez ci dessous l'attestation pour l'obtention de la phytolice pour vos ouvriers :

http://www.crphyto.be/pdf/phytolice_formulaire_FR_version_1.pdf

* Pour le responsable du service "Environnement", voici un lien qui vous permettra de communiquer efficacement :

<http://www.adalia.be/vpage.php?id=121>

* Pour obtenir des informations sur la législation, voici un lien direct vers l'Arrêté du Gouvernement wallon :

<http://environnement.wallonie.be/legis/general/devo16.htm>

Pour finir, nous profitons de cette newsletter pour vous informer que le Pôle de Gestion Différenciée est en train de développer une boîte à outils qui permettra aux communes de réaliser leur plan de désherbage.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les "facilitateurs zéro pesticide" :

* Laetitia Montante – 0483/14.02.62 - laetitia@gestiondifferenciee.be

* Thibaut Mottet – 0483/44.00.94 - thibaut@gestiondifferenciee.be



Nos prochains évènements

Retrouvez ci-dessous les prochaines formations, visites et démonstrations programmées par le Pôle GD :

- * [Fauchage tardif et gestion écologique des gazons](#) : le 17 juin, à Namur
- * [Matinées du désherbage alternatif](#) : le 12 juin à Wellin et le 17 juin à Waremme
- * Journée de visite des espaces verts de deux communes : en septembre. Infos à venir

Les nouveaux documents de nos partenaires

De récents documents, réalisés par nos partenaires avec le concours du Pôle GD, ont été créés, afin d'aider au mieux les communes dans leurs démarches vers le "zéro pesticide". Cliquez sur le texte en bleu pour les télécharger ou les visionner.

- * [Mode d'emploi de l'achat public écologique : gestion des espaces verts "zéro pesticide"](#) - Ecoconso et le Pôle GD
- * [Le "zéro pesticide" dans les communes : mode d'emploi](#) - UVCW
- * [Dépliant "Une mauvaise herbe ? Quelle mauvaise herbe !?"](#), à destination des citoyens - Adalia

Articles

Plan Maya et GD : trois ans d'actions

Le 13 mai dernier au Palais des Congrès de Namur, 243 personnes se sont rassemblées pour assister au colloque sur la gestion différenciée et le Plan Maya, organisé par la Direction Espaces Verts du SPW et le Pôle GD. Durant la journée, pas moins de huit intervenants se sont succédés pour aborder les cinq aspects du Plan Maya, qui vise, pour rappel, à sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs en Wallonie :

- * Ressources alimentaires (plantation de mellifères)
- * Gestion différenciée (fauchage tardif, réduction des pesticides, planification)
- * Recherche (causes du dépérissement des abeilles)
- * Apiculture (formation, information, matériel)
- * Sensibilisation du grand public

Les différentes présentations de cette journée sont disponibles en cliquant sur l'image ci-contre.



Après le mot d'accueil du représentant du ministre Di Antonio, Layla Saad (Direction Espaces Verts, SPW) a dressé le bilan chiffré des trois années du Plan Maya. Ainsi, par exemple, 4756 ares de prairies fleuries ont été semés dans les 203 communes signataires de la charte Maya. Elle a également annoncé que le plan Maya serait prolongé d'un an, pour permettre aux signataires de renforcer leurs actions et mettre en oeuvre le plan de GD.

L'exposé de Jean-Marc Cheval (DGARNE, SPW) portait sur les volets apiculture



et recherche. Il apparaît que le nombre d'apiculteurs a sensiblement augmenté ces dernières années et que ceux-ci sont structurés en un réseau associatif très efficace. Par ailleurs, il semble que la mortalité jusqu'à présent inexplicable des abeilles mellifères est principalement imputable à des fongicides liés à l'agriculture intensive.

Nicolas Vereecken (chercheur à l'ULB) a ensuite abordé l'aspect des abeilles sauvages et mis en évidence le rôle primordial qu'elles jouent dans les écosystèmes et le déclin qu'elles connaissent actuellement. Il a insisté sur le fait que les actions ciblées sur les abeilles domestiques ne suffiraient pas à enrayer le déclin de la biodiversité.

Les trois interventions suivantes présentaient des actions concrètes mises en place par les communes.

Valérie Vanparys (Pôle GD) a d'abord montré que la GD, associée au Plan Maya, a mené à de belles synergies observées dans les espaces communaux. Les aménagements favorables à la biodiversité complétés par un plan de GD ont permis de mieux organiser les actions dans le temps et dans l'espace. L'obligation, pour les communes signataires de la charte Maya, de mener des actions de sensibilisation à destination du grand public, aide aussi les communes dans leur communication sur la gestion différenciée et le "zéro pesticide".



Aménagements d'un verger didactique, de ruchers et de prés fleuris dans le jardin de la cure de Baulers

Maïlis Neuwels et Fabrice Coppée ont ensuite présenté respectivement les expériences de Nivelles et Léglise et ont encore montré que Plan Maya et GD vont bien ensemble. Le cimetière et le jardin de la cure de Baulers sont de bons exemples nivellois des synergies qui existent entre le Plan Maya et la gestion différenciée. Un projet de cimetière vert y est en effet en cours et de nombreux aménagements utiles pour la faune sauvage ont déjà été réalisés. A Léglise, ce sont notamment

les prés fleuris aux entrées et sorties d'agglomérations et les aménagements des sites de Vlessart et Traimont qui illustrent bien ces connexions.

Le Programme Wallon de Réduction des Pesticides a également été exposé par Frédéric Jomaux (Pôle GD), ainsi que la réglementation régionale qui vise le "zéro pesticide" dans les espaces publics en 2019 ([voir l'article de l'UVCW paru dans notre newsletter de décembre 2013](#)).

Enfin, trois pratiques de gestion favorables aux insectes butineurs ont été décrites par des spécialistes : le fauchage tardif des bords de route par François Naveau (Direction de la Nature, SPW), la taille raisonnée des arbres et arbustes mellifères par Clément Van Daele (Apitrees) et les semis de prairies fleuries par Pascal Colomb (Ecowal).

En conclusion, il ressort de cette journée que le plan Maya a rencontré un beau succès et a contribué au développement de la GD dans les espaces publics wallons, grâce à un engagement massif et une belle implication des communes.



© AC Léglise

Des stagiaires pour réaliser votre plan de désherbage/GD

Parmi les différentes étapes de la mise en place du plan de désherbage et, plus largement, du plan de gestion différenciée, la réalisation de l'inventaire des espaces à entretenir, le type d'entretien à y appliquer, mais aussi leur classification et leur cartographie, sont sans doute les plus chronophages. Ces étapes sont donc particulièrement contraignantes pour les communes où les agents doivent assumer de nombreuses compétences.



C'est pourquoi le Pôle GD recommande vivement aux communes de faire appel à un stagiaire pour ces différentes étapes. En effet, nombreuses sont les hautes écoles, notamment, qui dispensent des cours en lien avec la gestion différenciée des espaces verts et qui demandent à leurs étudiants de réaliser un stage, à un ou plusieurs stades de leur parcours.

Afin d'assurer à ces stagiaires un encadrement idéal, il faudra cependant veiller à ce que le personnel encadrant possède un minimum de connaissances en matière de gestion différenciée (classification des espaces verts, ...) et de législation "pesticides".

Voici les périodes et durées de stages des différentes écoles, ainsi que la période où les offres de stage doivent leur être transmises.

	Période de stage	Période de remise de l'offre
HEPO Ath - 3ème Bac	6 semaines, de mi-septembre à mi-octobre	FIN MARS au plus tard
HEPO Ath - 5ème Master	13 semaines, de fin janvier à fin mai	FIN AVRIL au plus tard
HEPN Ciney	14 semaines, de mi-novembre à mi-mars	DE MAI à SEPTEMBRE
ISla Huy - Gembloux	65 jours, de fin janvier à fin mai ou pendant les grandes vacances + certains vendredis (à spécifier dans la convention de stage)	DEBUT SEPTEMBRE
La Reid Liège	13 semaines, de mi-septembre à mi-décembre	JANVIER-FEVRIER
Arthur Haulot Bruxelles	12 semaines, de février à avril	SEPTEMBRE-OCTOBRE
Institut Eco-Conseil	60 jours, de mi-octobre à mi-mars. Plus d'info ici.	MAI-SEPTEMBRE

Si vous avez des propositions de stage, n'hésitez donc pas à nous les envoyer : nous nous ferons un plaisir de les transmettre aux différentes écoles !

Agenda des événements "espaces verts"

Retrouvez ci-dessous une liste d'événements consacrés aux espaces verts. Cliquez sur le lien en bleu pour accéder à toutes les informations sur chaque événement.

- * [Matinées du désherbage alternatif](#) : le 12 juin à Wellin et le 17 juin à Waremme
- * Journée de visite des espaces verts de deux communes : en septembre. Infos à venir.
- * Le Pôle GD sera présent à la [Foire de Libramont](#), du 25 au 28 juillet, avec les autres associations du "Village Agriculture Wallonie"



- * [DEMOVERT](#) : Du 7 au 9 septembre, le Park de Laeken accueillera le 13ème salon Démovert, un des grands rendez-vous pour les gestionnaires d'espaces verts désireux de visiter l'offre de matériel disponible sur le marché.



- * [GREENEXPO](#) : Les 21, 22 et 23 septembre, se tiendra le salon GreenExpo, un autre grand rendez-vous des professionnels du secteur vert, sur le site du Flanders Expo de Gand.



- * [SALON VERT](#) : Le parc du château de Baille-St-Chéron (Paris, 91) accueillera le Salon Vert, ces 23, 24 et 25 septembre prochains. Réservé aux professionnels des espaces verts et du paysage, ce salon sera l'occasion d'assister à des démonstrations en extérieur et à des essais en conditions réelles.



Zoom sur ...

... Philippeville : le village de Roly et son cimetière pilote

Si très peu de communes wallonnes gèrent aujourd'hui tous leurs espaces publics sans pesticide, le nombre de communes qui utilisent encore ces produits uniquement au niveau de leurs cimetières est, quant à lui, beaucoup plus important.

Avec le Programme Wallon de Réduction des Pesticides se pose donc la question de l'entretien des cimetières en "zéro pesticide".

A l'instar d'autres communes, Philippeville a décidé de choisir un cimetière pilote pour y appliquer un entretien sans produits chimiques, le cimetière de Roly.

Le Pôle GD est allé à la rencontre de Véronique Tichon, Echevine de l'environnement, et d'Hélène Masson, agent au service environnement, pour en savoir davantage.

Un choix qui coulait de source

"Lorsque nous sommes partis sur cette idée de cimetière pilote et qu'il a fallu sélectionner un des cimetières de l'entité, nous n'avons pas dû réfléchir très longtemps", nous explique Véronique Tichon.

"Faire accepter par la majorité des citoyens une autre manière d'entretenir nos cimetières ne



* **Appel à projets "Rendez-vous sur les sentiers"** de l'asbl Sentiers.be.

Cet appel est ouvert à tous : citoyens, communes, associations, comités, clubs, syndicats d'initiative, maisons et offices du tourisme, PCDN, CLDR et Parcs Naturels. Clôture : 15/07/2014.

serait pas facile. Nous avons donc pris le parti de ne pas prendre trop de risques au départ, en commençant à un endroit où les habitants sont déjà plus favorables à la nature. C'est donc tout naturellement que le choix du cimetière du village de Roly s'est imposé."



Nos deux interlocutrices nous expliquent en effet qu'une majorité des membres du PCDN de Philippeville sont des habitants de Roly, très motivés par des projets 'nature'. "Lorsque nous avons parlé d'une gestion douce de ce cimetière, lors d'une rencontre avec les habitants et le personnel technique en charge de la gestion des cimetières

de l'entité, certains citoyens se sont même proposés pour nous aider", raconte Véronique Tichon. "Quand tout sera bien lancé, on envisagera l'organisation de visites pour les autres habitants de la commune, afin qu'ils découvrent une autre gestion des cimetières", poursuit-elle.

"Roly est un village très fleuri, d'environ 500 habitants, et ce sont les villageois qui entretiennent eux-mêmes le fleurissement", précise Hélène Masson. "Comme beaucoup d'entre eux sont très attentifs à la nature, nous avons également eu l'idée de leur proposer d'adhérer au projet 'Quartier en santé, sans pesticides' de l'asbl Adalia. Pour Roly, ce n'est pas un quartier, mais tout le village qui est aujourd'hui inclus dans ce projet. Il faudrait maintenant pouvoir mettre des panneaux 'Roly sans pesticide' à l'entrée du village."

1 NDLR : En faisant ce choix, les gestionnaires créent les conditions favorables à un succès de l'opération. En communiquant ensuite abondamment aux autres citoyens de l'entité sur un projet bien accepté par les riverains, ils se donnent toutes les chances de voir ce nouveau mode de gestion plus facilement accepté sur le reste du territoire communal.

Des citoyens vigilants

Hélène Masson nous explique ensuite que, si les produits phytosanitaires ne sont officiellement plus utilisés que dans les cimetières de l'entité, il est arrivé dernièrement que des herbicides aient été pulvérisés au niveau de la voirie.

"Ce sont des habitants de Roly qui nous ont avertis. Ils sont vraiment vigilants pour tout ce qui concerne la nature. Je reçois donc régulièrement des coups de téléphone qui vont dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement et d'une gestion plus douce. Ca change des coups de fil pour réclamer de passer tout de suite pour gérer les mauvaises herbes. Les gens ne se rendent pas toujours compte que la commune est grande et que nous ne savons pas être partout tout le temps."



Un soutien politique bienvenu

Lorsqu'une modification significative des pratiques doit s'appliquer, comme c'est le cas dans l'application du "zéro pesticide" et de la gestion différenciée, et que les habitudes doivent évoluer, un soutien politique clair est essentiel.

Hélène Masson nous confie son enthousiasme de se sentir soutenue. "Le fait d'avoir une échevine dynamique et soucieuse de l'environnement à mes côtés est un gros 'boost' pour les actions environnementales que j'entreprends. On forme une bonne équipe. C'est très motivant !"

2 NDLR : Une fois encore, nous voyons dans cet exemple l'intérêt de choisir des zones pilotes en fonction des riverains. En constatant qu'une gestion respectueuse de l'environnement est non seulement acceptée mais défendue par les citoyens, les gestionnaires plus frileux vis-à-vis de cette nouvelle gestion, notamment par crainte des réactions de la population, seront plus motivés pour l'appliquer.



Une communication diversifiée, une nécessité pour la suite

Outre les panneaux sur site et les articles dans le bulletin communal, nos deux interlocutrices sont conscientes de la nécessité de bien communiquer.

"Comme nous souhaitons faire de Roly notre vitrine des actions environnementales, nous allons essayer d'y attirer les gens de Philippeville à différentes occasions, comme la Journée de l'Arbre, pour qu'ils découvrent les actions que l'on fait dans le village", explique Véronique Tichon.

"Je suis également échevine de l'enseignement. Ca permet de belles combinaisons, car les enfants sont de bons relais pour la protection de l'environnement. Dans le cadre de la Semaine de l'Abeille, nous avons travaillé avec trois écoles de l'entité, dont les élèves ont notamment réalisé une expo et un film sur les abeilles et la biodiversité, et Alterapi, une initiative dont un des bénévoles habite la commune. Ce monsieur a proposé de mettre, sur des terrains communaux, des ruches qui seraient parrainées par des sociétés. Cela a abouti à la création d'un rucher didactique derrière l'école de Villers-le-Gambon."

Saisir les opportunités

La communication entre les différents services communaux n'est pas toujours évidente. "Nous avons des difficultés à coordonner le service environnement et le service travaux", explique Véronique Tichon. "Or, cette coordination est particulièrement importante pour la gestion des espaces verts. Il est donc essentiel que nous mettions au point un système de communication entre les services."

"Le service travaux a du mal avec ce bouleversement de ses habitudes", ajoute Hélène Masson. "Mais je suis très positive pour l'avenir, car notre responsable travaux est ouvert et qu'un nouveau responsable espaces verts va venir renforcer l'équipe et tout redynamiser."

"Nous allons profiter de ce nouvel engagement au service travaux pour voir ce que l'on peut mettre en place comme système de communication en interne", conclut Véronique Tichon.

L'Actu Pôle GD

Pôle wallon de Gestion Différenciée

Mundo-N

Rue Nanon, 98

5000 Namur

www.gestiondifferentiee.be

Chargés de missions - Facilitateurs "zéro pesticide"

frederic@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 19

valerie@gestiondifferentiee.be - 0470 99 03 20

laetitia@gestiondifferentiee.be - 0483 14 02 62

thibaut@gestiondifferentiee.be - 0483 44 0094

Chargées de communication - organisation de formation - ...

anne-laure@gestiondifferentiee.be - 0470 40 31 91

anne@gestiondifferentiee.be - 081 390 619

Juin 2014

Avec le soutien de



Wallonie

